



Affiché le 20/12/2018  
Retiré de l'affichage le :  
Signature :

Département du Morbihan  
Arrondissement de LORIENT  
**MAIRIE D'AURAY (56400)**

## **COMPTE-RENDU DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 18 décembre 2018**

**Le mardi 18 décembre 2018 à 19 HEURES 00**, le Conseil Municipal de la Commune d'AURAY (Morbihan), légalement convoqué le mercredi 12 décembre 2018, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, dans la salle des délibérations sous la présidence de Monsieur Joseph ROCHELLE, Maire.  
La séance a été publique.

### **Etaient Présents à la présente délibération :**

Monsieur Joseph ROCHELLE, Monsieur Jean-Michel LASSALLE, Madame Aurélie QUEIJO, Monsieur Azaïs TOUATI, Madame Annie RENARD, Monsieur Jean Claude BOUQUET, Madame Pierrette LE BAYON, Monsieur Ronan ALLAIN, Madame Mireille JOLY, Monsieur Benoît GUYOT, Monsieur Armel EVANNO, Monsieur Patrick GOUEGOUX, Madame Valérie VINET-GELLE, Madame Valérie ROUSSEAU, Madame Marina LE ROUZIC, Monsieur Jean-Pierre GRUSON, Madame Marie-Noëlle POMMEREUIL, Monsieur Roland LE SAUCE, Monsieur François GRENET, Madame Emmanuelle HERVIO, Monsieur Yazid BOUGUELLID, Monsieur Mathieu LAMOUR, Madame Yvette PUREN, Monsieur André MABELLY, Monsieur Jean-Charles KERLAU, Monsieur Jean-Claude LARRIEU, Madame Florence AOUCHICHE

### **Absents excusés :**

Monsieur Christian PELTAIS (procuration donnée à Monsieur Roland LE SAUCE)

**Absents sans procuration :** Madame Kaourintine HULAUD

**Secrétaire de séance :** Madame Mireille JOLY

# COMPTE RENDU

~~~~~

## **1- DGS - APPROBATION DES PROCÈS VERBAUX DES SÉANCES DU 16 OCTOBRE ET DU 20 NOVEMBRE 2018**

Après délibération et à l'unanimité des suffrages exprimés (28 voix pour),

1 absent(s) n'ayant pas donné procuration :  
Madame HULAUD

Le Conseil Municipal :

- **APPROUVE** le procès-verbal de la séance du 16 octobre 2018
- **APPROUVE** le procès-verbal de la séance du 20 novembre 2018

## **2- DAC - CENTRE CULTUREL ATHENA - APPROBATION D'UNE CONVENTION DE PARTENARIAT AVEC L'ASSOCIATION AURAY PAYS D'ARTISTES POUR L'ORGANISATION DE L'EXPOSITION EXPRESSIONS VI EN 2019**

Après délibération et à l'unanimité des suffrages exprimés (28 voix pour),

1 absent(s) n'ayant pas donné procuration :  
Madame HULAUD

Le Conseil Municipal :

- **APPROUVE** la convention de partenariat entre la Ville d'Auray et l'Association "Auray Pays d'Artistes" pour l'organisation de l'exposition EXPRESSIONS VI à la Chapelle du Saint - Esprit au printemps 2019.
- **AUTORISE** le Maire à la signer.

## **3- DAC - CENTRE CULTUREL ATHENA - DECENTRALISATION DU FESTIVAL MÉLISCÈNES 2019 - APPROBATION D'UN MODELE DE CONVENTION DE PARTENARIAT AVEC LES COMMUNES PARTENAIRES - AUTORISATION A DONNER AU MAIRE DE LES SIGNER**

Après délibération et à l'unanimité des suffrages exprimés (28 voix pour),

1 absent(s) n'ayant pas donné procuration :  
Madame HULAUD

Le Conseil Municipal :

- **APPROUVE** le modèle de convention de partenariat relatif à la décentralisation du Festival Méliscènes 2019.
- **AUTORISE** le Maire à signer les conventions avec les communes partenaires.

**4- DAC - VIE ASSOCIATIVE - APPROBATION D'UNE CONVENTION PLURIANNUELLE D'OBJECTIFS ET D'UNE CONVENTION DE MISE A DISPOSITION D'UN IMMEUBLE BATI ENTRE LA VILLE D'AURAY ET LA MAISON D'ANIMATION ET DES LOISIRS - AUTORISATION A DONNER AU MAIRE DE SIGNER**

Après délibération et à l'unanimité des suffrages exprimés (28 voix pour),

1 absent(s) n'ayant pas donné procuration :  
Madame HULAUD

Le Conseil Municipal :

- **APPROUVE** la convention pluriannuelle d'objectifs entre la Ville d'Auray et la Maison d'Animation et des Loisirs.

- **AUTORISE** le Maire à la signer.

- **APPROUVE** la convention de mise à disposition d'un immeuble bâti entre la Ville d'Auray et la Maison d'Animation et des Loisirs.

**5- DAC - VIE ASSOCIATIVE - APPROBATION D'UNE CONVENTION DE MISE A DISPOSITION DE LOCAUX ENTRE LA VILLE D'AURAY, LE CENTRE HOSPITALIER BRETAGNE ATLANTIQUE VANNES - AURAY ET LA FABRIQUE DU LOCH - AUTORISATION A DONNER AU MAIRE DE LA SIGNER**

Après délibération et à l'unanimité des suffrages exprimés (28 voix pour),

1 absent(s) n'ayant pas donné procuration :  
Madame HULAUD

Le Conseil Municipal :

- **APPROUVE** la convention de mise à disposition de locaux entre la Ville d'Auray, le Centre Hospitalier Bretagne Atlantique Vannes - Auray et la Fabrique du Loch.

- **AUTORISE** le Maire à la signer.

**6- DAC - MEDIATHEQUE - APPROBATION D'UNE CONVENTION CADRE DEFINISSANT LES CONDITIONS D'ADHESION AU RESEAU DES BIBLIOTHEQUES ET MEDIATHEQUE DU TERRITOIRE ENTRE LA VILLE D'AURAY ET LA COMMUNAUTE DE COMMUNES "AURAY QUIBERON TERRE ATLANTIQUE"**

Après délibération et à l'unanimité des suffrages exprimés (28 voix pour),

1 absent(s) n'ayant pas donné procuration :  
Madame HULAUD

Le Conseil Municipal :

- **APPROUVE** l'adhésion de la Commune d'Auray au service commun "Réseau des Bibliothèques et Médiathèques du Territoire de la Communauté de communes Auray

Quiberon Terre Atlantique" ;

- **APPROUVE** la convention cadre à passer avec la Communauté de communes Auray Quiberon Terre Atlantique définissant les conditions d'adhésion au Réseau des Bibliothèques et Médiathèques du Territoire pour une durée de 5 ans ;

- **AUTORISE** le Maire à la signer ainsi que tout document y afférent.

#### **7- DAC - CENTRE CULTUREL ATHENA - BILLETTERIE - APPROBATION DE NOUVEAUX TARIFS POUR LA SAISON CULTURELLE 2018/2019**

Après délibération et à l'unanimité des suffrages exprimés (28 voix pour),

1 absent(s) n'ayant pas donné procuration :  
Madame HULAUD

Le Conseil Municipal :

- **APPROUVE** les tarifs complémentaires des places de spectacles pour la saison culturelle 2018/2019.

#### **8- DAGRH - CREATIONS DE POSTES**

Après délibération et à l'unanimité des suffrages exprimés (28 voix pour),

1 absent(s) n'ayant pas donné procuration :  
Madame HULAUD

Le Conseil Municipal :

- **AUTORISE** le Maire à modifier le tableau des emplois en conséquence

- **DIT** que les crédits sont ouverts au chapitre 012 du budget 2019.

#### **9- DF - FOURNITURE DE CARBURANTS POUR 2 ANS**

Après délibération et à l'unanimité des suffrages exprimés (28 voix pour),

1 absent(s) n'ayant pas donné procuration :  
Madame HULAUD

Le Conseil Municipal :

- **ATTRIBUE** le marché à l'entreprise Compagnie Pétrolière de l'Ouest.

- **AUTORISE** le Maire à signer le contrat de marché et toutes les pièces d'exécution de celui-ci.

#### **10- DF - PROTECTION SOCIALE COMPLEMENTAIRE RISQUE PREVOYANCE AVENANT N°2 CONVENTION DE PARTICIPATION**

Après délibération et à l'unanimité des suffrages exprimés ( 26 voix pour),

2 abstention(s) :

Monsieur LE SAUCE, Monsieur PELTAIS

1 absent(s) n'ayant pas donné procuration :

Madame HULAUD

Le Conseil Municipal :

- **PREND** connaissance du projet de modification du marché avec la Société COLLECTeam pour une durée d'un an à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2019,

- **AUTORISE** le Maire à signer cet avenant au marché.

### **11- DF - RESTRUCTURATION DU COMPLEXE SPORTIF DE LA FORET A AURAY - LANCEMENT DU CONCOURS DE MAITRISE D'OEUVRE**

Après délibération et à l'unanimité des suffrages exprimés (28 voix pour),

1 absent(s) n'ayant pas donné procuration :

Madame HULAUD

Le Conseil Municipal :

- **AUTORISE** le Maire à lancer un concours de maîtrise d'œuvre en vue de la restructuration du complexe sportif de la Forêt

- **FIXE** l'indemnité, sous forme de prime, égale au prix estimé des études à effectuer par les candidats affecté d'un abattement au plus égal à 20 % soit 18 000 euros ht ;

- **AUTORISE** le Maire à négocier la rémunération des Maîtres d'œuvre membres du jury;

- **AUTORISE** le président du jury à désigner des "architectes maîtres d'œuvre" (1/3 des membres) ;

- **AUTORISE** le Maire à signer toutes les pièces nécessaires à la réalisation de cette procédure.

### **12- DF - ACQUISITION ET MISE EN OEUVRE D'UNE NOUVELLE BAIE DE STOCKAGE ET PRESTATIONS TECHNIQUES ASSOCIEES**

Après délibération et à l'unanimité des suffrages exprimés (28 voix pour),

1 absent(s) n'ayant pas donné procuration :

Madame HULAUD

Le Conseil Municipal :

- **ATTRIBUE** le marché à la société DYNAMIPS pour un montant de 43 882,80 euros ttc.

- **AUTORISE** le Maire à signer le marché et tout document d'exécution de celui-ci.

### **13- DF - EVOLUTION ET SECURISATION DU RESEAU LAN, PRESTATIONS TECHNIQUES ASSOCIEES ET MAINTENANCE**

Après délibération et à l'unanimité des suffrages exprimés (28 voix pour),

1 absent(s) n'ayant pas donné procuration :  
Madame HULAUD

Le Conseil Municipal :

- **ATTRIBUE** le marché public à la société RETIS, ayant présenté une offre complète, conforme et économiquement la plus avantageuse pour un montant de 88 273,46 euros ttc

- **AUTORISE** le Maire à signer le marché et tous documents relatifs à son exécution dans la limite de sa délégation.

### **14- DF - PRESTATIONS DE SERVICE D'ASSURANCE "FLOTTE AUTOMOBILE ET RISQUES ANNEXES" POUR LES BESOINS DE LA VILLE ET DU CCAS D'AURAY EN GROUPEMENT DE COMMANDE**

Après délibération et à l'unanimité des suffrages exprimés (28 voix pour),

1 absent(s) n'ayant pas donné procuration :  
Madame HULAUD

Le Conseil Municipal :

- **ATTRIBUE** le marché à la compagnie GROUPAMA LOIRE BRETAGNE

- **AUTORISE** le Maire à signer le marché et toutes les décisions d'exécution de celui-ci.

### **15- DF - PROGRAMME VOIRIE 2018**

Après délibération et à l'unanimité des suffrages exprimés (28 voix pour),

1 absent(s) n'ayant pas donné procuration :  
Madame HULAUD

Le Conseil Municipal :

- **ATTRIBUE** le marché à l'entreprise COLAS CENTRE OUEST pour un montant de :  
234 000 euros TTC

- **AUTORISE** le Maire à signer le marché et tout document d'exécution de celui-ci.

### **16- DF - RENOVATION DU STADE D'ATHLETISME DU LOCH - DEMANDE DE FONDS DE CONCOURS AUPRES D'AQTA**

Après délibération et à l'unanimité des suffrages exprimés (28 voix pour),

1 absent(s) n'ayant pas donné procuration :  
Madame HULAUD

Le Conseil Municipal :

-**VALIDE** le plan de financement prévisionnel du programme de rénovation du stade du LOCH tel qu'annexé

- **AUTORISE** le Maire à solliciter auprès d'Auray Quiberon Terre Atlantique un fonds de concours d'un montant de 200 000 euros

**17- DSTS - TRAVAUX DE RÉPARATION D'UN ESCALIER ET D'UN PLANCHER DANS LE CLOCHER DE L'ÉGLISE SAINT GILDAS - AUTORISATION DE DÉPOSER UNE AUTORISATION DE TRAVAUX**

Après délibération et à l'unanimité des suffrages exprimés (28 voix pour),

1 absent(s) n'ayant pas donné procuration :  
Madame HULAUD

Le Conseil Municipal :

- **AUTORISE** le Maire à déposer une autorisation de travaux pour la réparation d'un escalier et d'un plancher du clocher de l'église St Gildas et à signer tout document nécessaire à l'application de la présente délibération.

**18- DSTS - ÉCLAIRAGE DU STADE DU LOCH - AUTORISATION DE DÉPOSER UNE DÉCLARATION PRÉALABLE DE TRAVAUX**

Après délibération et à l'unanimité des suffrages exprimés (28 voix pour),

1 absent(s) n'ayant pas donné procuration :  
Madame HULAUD

Le Conseil Municipal :

- **AUTORISE** le Maire à déposer une déclaration préalable de travaux pour la mise en place de mâts d'éclairage sur le stade du Loch

**19- DAC - CENTRE CULTUREL ATHENA - BILLETTERIE - APPROBATION DES TARIFS DES PLACES DE SPECTACLES DU FESTIVAL MELISCENES 2019**

Après délibération et à l'unanimité des suffrages exprimés (28 voix pour),

1 absent(s) n'ayant pas donné procuration :  
Madame HULAUD

Le Conseil Municipal :

- **APPROUVE** les tarifs des places de spectacles du Festival Méliscènes 2019.

**20- DAC - VIE ASSOCIATIVE - APPROBATION DU TARIF DE VENTE D'ESPACES PUBLICITAIRES AU CINEMA TI HANOK POUR LA SEMAINE DU GOLFE 2019**

Après délibération et à l'unanimité des suffrages exprimés (28 voix pour),

1 absent(s) n'ayant pas donné procuration :  
Madame HULAUD

Le Conseil Municipal :

- **APPROUVE** le tarif unitaire de l'espace publicitaire au Cinéma Ti Hanok pour la Semaine du Golfe 2019.

**21- DF - GRILLE TARIFAIRE : VOTE DES TARIFS COMMUNAUX 2019  
LOCATION DE MATERIEL, OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC COMMUNAL,  
HALLES, MARCHÉ, CIMETIÈRE, TAXES DE MISE EN FOURRIÈRE, COLLECTE DE  
DECHETS VERTS, PHOTOCOPIES...**

Après délibération et à l'unanimité des suffrages exprimés (28 voix pour),

1 absent(s) n'ayant pas donné procuration :  
Madame HULAUD

Le Conseil Municipal :

- **APPROUVE** la grille tarifaire présentée, annexée à la présente délibération, applicable dès le 1<sup>er</sup> janvier 2019.

**22- DEEJ - TARIFS EDUCATION ENFANCE JEUNESSE : ADDITIF A LA  
DELIBERATION DU 26 JUIN 2018**

Après délibération et à l'unanimité des suffrages exprimés (28 voix pour),

1 absent(s) n'ayant pas donné procuration :  
Madame HULAUD

Le Conseil Municipal :

- **APPROUVE** les grilles tarifaires présentées, valables à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2019.

**23- DGS - DON AU PROFIT DES COMMUNES SINISTREES DE L'AUDE**

Après délibération et à l'unanimité des suffrages exprimés (28 voix pour),

1 absent(s) n'ayant pas donné procuration :  
Madame HULAUD

Le Conseil Municipal :

- **ATTRIBUE** un don de 1 000 euros pour aider les communes audoises sinistrées à reconstruire les équipements publics dévastés

A 21h00 l'ordre du jour étant épuisé et aucune autre question n'étant posée, M. Le Maire lève la séance.